

## LE COMITE D'ENTREPRISE : UNE CHANCE POUR LES JEUNES AUSSI

**Le Comité d'Entreprise est le privilège des entreprises de plus de 50 salariés.**

**Grâce à lui, vous bénéficiez de :**

- ✓ Chèques vacances, chèques lire, disques et culture **abondés en fonction de vos revenus**
- ✓ Participation financière sur **les licences sportives**, les abonnements sportifs et culturels, aide à la pratique d'activités culturelles ...
- ✓ **Places de cinéma** à 4 €, **places de spectacle** à coût réduit ...
- ✓ **Possibilités de subventions** pour des voyages ou locations de logement vacances ou nuitées
- ✓ Réductions sur des séjours en Thalasso, achats de matériel vidéo ou électroménager ...
- ✓ **Chèques cadeau** à l'occasion du mariage, du pacs, d'une naissance
- ✓ ...

La liste serait encore longue. Tous ces avantages offerts aux salariés existent depuis de longues années grâce à l'investissement et au travail des élus du Comité d'Entreprise.

**Les élus CFDT recherchent l'équité au travers des propositions des activités socio-culturelles :**

- ➔ une accessibilité pour tous : familles, célibataires, couples, bas revenus...
- ➔ une diversité pour correspondre aux goûts de chacun

Cette recherche n'est jamais définitive et doit sans cesse se poursuivre pour être adaptée aux salariés et en particulier aux jeunes embauchés en grand nombre depuis deux ans.

**Les élus CFDT s'engagent durant ce mandat à trouver en concertation avec vous des activités correspondant à vos attentes.**

**ALORS POURQUOI LAISSER PASSER CETTE CHANCE DE VOUS EXPRIMER ?**

**En votant, vous montrez votre attachement au comité d'entreprise : lieu d'ouverture et de soutien à la culture et aux loisirs.**

**N'hésitez plus et cliquez sur la liste CFDT,  
le syndicat à votre écoute**

***Si vous avez perdu vos codes : faites le 0 820 209 519 en indiquant vos n° de salarié et de sécurité sociale, ils vous seront redonnés et vous pourrez voter***